

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

11 & 18 JUIN 2017



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Eure-et-Loir

Questionnaire de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections législatives

Nom / Prénom : JALARCTER Catherine
Circonscription : 2^{ie} circonscription
Parti politique : U.P.R (Union populaire républicaine)

Présentation :

Se

1 : Vous engagez-vous à maintenir les spécificités du contrat d'apprentissage dans l'artisanat ?

Je m'engage à maintenir les spécificités du contrat d'apprentissage ! La formation par l'alternance est positive.

2 : Êtes-vous favorable à l'extension des baisses des charges pour encourager l'embauche de salariés qualifiés ?

Je suis favorable à la baisse de charges pour le TPE-PME - pour favoriser l'embauche de salariés qualifiés -

3 : Vous engagez-vous à simplifier la qualification* des salariés de l'artisanat au travers de diplômes prenant en compte les réalisations professionnelles et les compétences acquises dans l'entreprise ?

- OUI ?
- Suppression de normes Normes européennes qui s'ajoutent aux normes françaises

4 : Vous engagez-vous à aligner les charges sociales et fiscales des artisans sur celles des micro-sociaux ?

- Suppression RSI
- Alignement régime général

5 : Au regard de la directive sur le détachement des travailleurs, quelles mesures défendez-vous afin d'assurer une concurrence non faussée et de lutter contre le dumping social ?

- Interdiction de travailleurs détachés
- Tout travailleur qui travaille en France doit être soumis au droit français.

6 : Êtes-vous favorable à la suspension de la taxation des bénéfices mis en réserve dans l'entreprise individuelle en provisionnant un compte d'attente, exempt de prélèvements sociaux et soumis à un prélèvement fiscal approprié ?

-

7 : Soutiendrez-vous la création d'un statut juridique unique de l'entreprise individuelle, basé sur l'EIRL, qui garantirait une séparation systématique des patrimoines professionnel et personnel de l'entrepreneur ?

Je suis favorable à ce statut qui n'engage pas le patrimoine personnel de l'entrepreneur.



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

11 & 18 JUIN 2017



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Eure-et-Loir

8 : Quelles solutions préconisez-vous pour garantir aux indépendants une protection sociale juste et efficace ?

Augmenter Régime Général.

9 : Malgré la déclaration obligatoire, depuis 2007, du statut du conjoint collaborateur, celui-ci ne bénéficie toujours pas systématiquement aujourd'hui, d'une protection sociale réelle et adaptée. L'application systématique de ce statut permettrait de sécuriser la situation du conjoint collaborateur. Êtes-vous prêt(e) à défendre cette obligation ?

OUI

10 : Êtes-vous favorable à l'évolution des aides et financements tournés vers l'innovation technologique, à forte intensité de recherche et développement, pour qu'ils prennent mieux en compte l'ensemble des innovations artisanales ?

forte intensité? je suis favorable aux financements tournés vers l'innovation technologique.

11 : Êtes-vous prêt(e) à soutenir un plan de transformation numérique des entreprises artisanales auquel le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat serait partie prenante ?

? En discuter avec vous.

12 : L'utilité du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est reconnue dans l'accompagnement des entreprises et la formation des apprentis. Vous engagez-vous à maintenir le haut niveau de déploiement et de développement de ces services auprès des entreprises artisanales ?

Le système actuel fonctionne, il faut le maintenir.

CONCLUSION :

les métiers de l'Artisanat sont non seulement à défendre mais à développer et mieux les faire connaître (Artisanat d'Art et de qualité) sera mon objectif. C'est de plus, un lien d'emplois!

Colin Valuch